



Règlement - Tournoi de Beach Volley

Article 1 - Les matchs se jouent avec 4 joueurs sur le terrain, possibilité d'être plus et de vous organiser pour les changements. Au moins 1 adulte dans l'équipe qui est responsable du groupe.

Article 1 bis – Age minimum 12 ans

Article 2 - Chaque joueur ne peut jouer qu'avec une seule équipe.

Article 3 - Chaque joueur dispose d'une tenue adaptée à la pratique du Beach Volley.

Article 4 - Les parties seront jouées au temps, en fonction du nombre d'équipes

Article 5 - En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire en cas d'égalité, les équipes se départagent sur 1 point. L'équipe qui est au service, engage.

Article 6 – L'équipe qui marque 1 point, engage sur le point suivant.

Article 7 - Les gagnants et les perdants continueront le tournoi en fonction de la formule sportive déterminée pour le tournoi.

Article 8 - Les équipes devront s'auto-arbitrer. En cas de litige, un arbitre viendra les départager.

Article 9 – Les équipes doivent se présenter sur le terrain dès l'appel de leur nom sinon leur match sera compté comme perdu.

Article 10 - Les organisateurs du tournoi déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de vol.

Article 11 - Les responsables des équipes participent à la bonne marche du tournoi en faisant respecter ces règles par leurs joueurs

Article 12 - En cas d'annulation, merci d'appeler le service des sports au 0472451677 en précisant le nom de la doublette

Nous vous souhaitons un bon tournoi sous le signe du Fair Play.

Les organisateurs de Bel été à Meyzieu